



GREAT-WEST LIFECO INC.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE GREAT-WEST LIFECO INC. SUR LA PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE 2020

Vous recevez le présent avis parce que vous êtes un actionnaire de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco », « nous » et « notre ») en date du 12 mars 2020. Nous avons recours à la procédure de notification et d'accès pour remettre notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2020 (la « circulaire ») et notre rapport annuel de 2019 (conjointement avec la circulaire, les « documents relatifs à l'assemblée ») aux actionnaires en prévision de notre assemblée annuelle du 7 mai 2020 (l' « assemblée »). En procédant ainsi, nous vous donnons accès aux documents relatifs à l'assemblée par voie électronique plutôt que de vous les envoyer par la poste – cette méthode est plus bénéfique pour l'environnement et plus rentable, car elle réduit l'énorme quantité de papier qui servait auparavant à imprimer les documents relatifs à l'assemblée ainsi que les frais d'impression et de mise à la poste. Le formulaire de procuration ou d'instructions de vote qui accompagne le présent avis vous explique comment vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Quand : Le jeudi 7 mai 2020 à 11 h (heure du Centre)

Où : 100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba)

Ordre du jour de l'assemblée :

- (1) recevoir les états financiers et le rapport de l'auditeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- (2) élire les administrateurs;
- (3) nommer les auditeurs;
- (4) régler les autres questions dûment soumises à l'assemblée.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des questions énumérées ci-dessus, veuillez vous reporter à la circulaire, plus particulièrement aux rubriques intitulées « Élection des administrateurs » et « Nomination des auditeurs ».

Comment consulter les documents relatifs à l'assemblée en ligne

Vous pouvez consulter les documents relatifs à l'assemblée en ligne sur notre site web à l'adresse greatwestlifeco.com ainsi qu'à l'adresse sedar.com. La circulaire et le présent avis seront affichés sur notre site web pendant la période d'un an suivant la date du présent avis.

Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée – avant l'assemblée

Vous pouvez obtenir un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée sans frais en communiquant avec Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare ») au 1 866 962-0498 (ou au 514 982-8716 si vous appelez de l'extérieur du Canada ou des États-Unis).

Si vous en faites la demande avant la date de l'assemblée, les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. **Pour recevoir ces documents avant la date limite à laquelle les instructions de vote doivent être données, assurez-vous que votre demande parvienne à Computershare au plus tard le 20 avril 2020 à 17 heures (heure du Centre).** Il se peut que vous deviez envoyer votre demande plus tôt selon l'endroit où vous vous trouvez. Aucun autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote ne vous sera envoyé; veuillez donc conserver celui qui accompagne le présent avis.

Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée – à l'assemblée ou par la suite

Si vous en faites la demande à compter de la date de l'assemblée à l'intérieur de la période d'un an suivant le dépôt de la circulaire, les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande. Vous pouvez obtenir un exemplaire imprimé de ces documents sans frais en communiquant avec nous par téléphone, au 1 888 873-8813 (sans frais si vous appelez du Canada et des États-Unis) ou au 204 946-4388 (si vous appelez d'un autre pays), ou par courriel, à l'adresse *corporate.secretary@canadalife.com*.

Comment exercer les droits de vote rattachés à vos actions

Si vous ne prévoyez pas assister à l'assemblée, veuillez vous reporter aux instructions qui figurent dans le formulaire de procuration ou d'instructions de vote ci-joint pour savoir comment et quand voter. Vous pouvez donner vos instructions de vote au moyen de l'une des méthodes indiquées dans ce formulaire, y compris les méthodes suivantes :

Par Internet : Rendez-vous à l'adresse *voteendirect.com*.

Par téléphone : Composez le numéro indiqué dans le formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

Par la poste : Envoyez l'enveloppe préaffranchie ci-jointe à l'adresse suivante :

Société de fiducie Computershare du Canada
135, West Beaver Creek
B.P. 300
Richmond Hill (Ontario) L4B 4R5
À l'attention du service des procurations

Pour donner vos instructions de vote par téléphone ou par Internet, vous devrez indiquer votre numéro de contrôle qui figure au bas du formulaire de procuration ou d'instructions de vote ci-joint.

Votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote ne sera utilisé à l'assemblée que si, une fois rempli, il parvient à Computershare au plus tard **le 5 mai 2020 à 11 heures (heure du Centre)** ou au plus tard 48 heures avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le vote par procuration, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « *Voter par procuration* » de la circulaire.

Nous rappelons aux actionnaires de lire la circulaire avant de voter.

Demandes de renseignements

Pour obtenir des renseignements sur la procédure de notification et d'accès, vous pouvez communiquer avec Computershare au 1 866 964-0492 (sans frais si vous appelez du Canada et des États-Unis) ou au 514 982-8714 (si vous appelez d'un autre pays).